

Que se passe-t-il lorsque le système électrique est sous tension ?

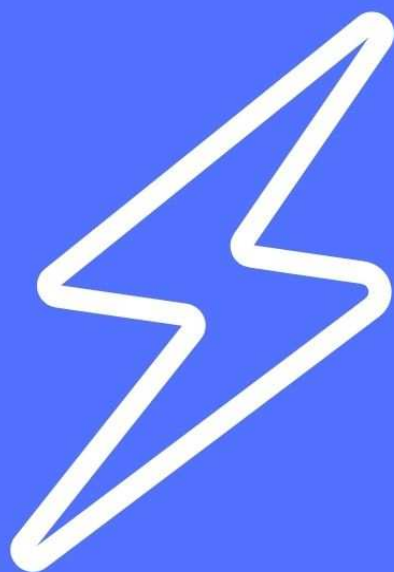
Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, en particulier en semaine pendant les heures de pointe, il est possible que notre système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins.

Dans ce cas, le gestionnaire Réseau de transport d'électricité (RTE) émet une alerte "Ecowatt orange" ou "Ecowatt rouge" pour appeler les entreprises, les collectivités et les citoyens à réduire leur consommation d'électricité : entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.



1 Si la mobilisation est suffisante, le système électrique est soulagé et le risque de coupure est écarté.

2 Si la mobilisation est insuffisante, RTE peut être amené, deux ou trois jours après la première alerte « Ecowatt rouge », à demander aux distributeurs à procéder à des coupures d'électricité localisées et temporaires. Elles sont mises en œuvre en dernier recours (le jour J) pour éviter une panne de grande ampleur.



Le dispositif Ecowatt

Comment fonctionne le système d'alerte Ecowatt ?

Comme une météo de l'électricité, Ecowatt qualifie le niveau de consommation des Français.

Des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.



3 signaux sont émis tout au long de l'hiver par Ecowatt :

Signal vert : pas d'alerte

Signal orange : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus.

Signal rouge : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité.

En cas de signal orange ou rouge, l'objectif est d'adopter des gestes simples pour réduire notre consommation entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

Au travail, il est recommandé de :

1 Baisser la température et limiter l'éclairage de son lieu de travail

2 Décaler la recharge des appareils électrique



Au domicile : il est recommandé de :

- 1 Démarrer son lave-linge, son sèche-linge, ses plaques de cuisson et son four après 20h
- 2 Veiller au respect de la température du logement à 19 degrés et baisser la température du logement à 16 ou 17 degrés en cas d'absence en journée ou la nuit
- 3 Limiter la consommation d'eau chaude
- 4 Éteindre tous ses appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés
- 5 Limiter le nombre de lumières allumées dans les pièces et éteindre dans toutes les pièces inoccupées
- 6 Limiter le visionnage de vidéos en streaming pendant les heures de pointe (télécharger ces contenus pendant les heures creuses)

Par exemple, si tous les foyers français chauffés à l'électricité baissent la température d'un degré en moyenne, cela permet d'économiser 1,3 gigawatt (GW) pendant la pointe du matin, soit la consommation d'une ville comme Marseille.

Quels sont les zones / départements qui peuvent être coupés ?

Seule la France métropolitaine continentale est concernée (hors Corse). Plusieurs critères techniques entrent en compte. Il s'agit de :



Répartir les zones « coupées » sur l'ensemble du territoire métropolitain continental, avec un système de rotation de 2 heures



Ajuster les coupures en fonction du besoin de baisse de consommation



Ne pas couper les sites identifiés comme prioritaires

Dès aujourd'hui, téléchargez l'application Ecowatt et activez les notifications pour être averti d'un risque de coupure.



Comment puis-je savoir si ma ville ou mon quartier sera concerné ?

La veille du délestage, aux alentours de 17h, les Français seront invités à consulter les outils mis en place par les gestionnaires du réseau de distribution d'électricité de leur territoire, disponibles à partir du site de RTE, monecowatt.fr

Ces outils permettront aux clients de saisir une adresse et de savoir s'ils sont concernés ou non par une éventuelle coupure temporaire le lendemain, et à quelle heure.

Hiver 2022-2023 : comprendre les coupures d'électricité organisées

QU'EST-CE QUE C'EST ? QUI EST CONCERNÉ ?

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, il est possible que le système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins.

Dans ce cas, le gestionnaire Réseau transport d'électricité (RTE) émet une alerte Écowatt pour appeler les citoyens, entreprises et collectivités à réduire leur consommation d'électricité. RTE dispose également de leviers techniques pour faire baisser la consommation au niveau national.

Si ces différents leviers ne suffisent pas, des coupures d'électricité **organisées, localisées et temporaires** peuvent être envisagées, en particulier en semaine pendant les périodes de pointe.



entre 8 h et 13 h
le matin



entre 18 h et 20 h
le soir

Combien de temps ?



Les coupures sont organisées par zone géographique et par tranches de **2 heures consécutives**. Au bout de 2 heures, le courant est rétabli pour les usagers particuliers et professionnels concernés. De nouvelles zones peuvent alors être ciblées si la situation le nécessite.

Qui est concerné ?



collectivités



entreprises
et commerces



particuliers

Les coupures peuvent concerner tous les usagers raccordés au réseau public de distribution, aussi bien les foyers que les entreprises ou les collectivités en France métropolitaine continentale.

DES INSTALLATIONS PRIORITAIRES PROTÉGÉES DES COUPURES

Certaines installations, qui figurent sur la liste des usagers prioritaires établie et mise à jour par le préfet de chaque département, ne sont pas concernées par ces coupures, en particulier les hôpitaux, les services d'urgence ou les sites industriels présentant un intérêt particulier pour la défense nationale.



Les personnes soignées ou hospitalisées à domicile

Les agences régionales de santé identifient les patients à haut risque vital soignés à domicile et partagent la liste établie avec les gestionnaires de réseaux d'électricité afin que ces derniers prennent contact avec chacune des personnes concernées et qu'elles disposent d'une solution pour anticiper les coupures.

écowatt, la météo de l'électricité

Une baisse de la consommation d'électricité par tous les Français pourrait permettre de réduire voire d'éviter le recours aux coupures d'électricité organisées.

Consultez le site
écowatt :
monecowatt.fr



enedis

